



UNION SNUI - SUD Trésor Solidaires

SNUI 80/82 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 Fax 01.43.48.96.16
E-mail : union@snuisudtresor.fr http://www.snuisudtresor.fr

CONSERVATEURS des HYPOTHEQUES SIE HEA / SIP HEA

MOUVEMENT 2011-2 CAP du 23 février 2011

En introduction, les représentants de l'Union tiennent à remercier l'ensemble de l'équipe du bureau RH1B pour son écoute et sa disponibilité à leur égard, les informations qu'elle a fournies et les réponses qu'elle a données.

Comme à l'accoutumée, nous ne ferons qu'une déclaration liminaire pour l'ensemble des 6 catégories de conservateurs et les structures HEA.

Peu de temps s'est écoulé depuis le premier mouvement pour 2011, mais, comme l'an passé, la situation a beaucoup évolué:

- en premier lieu, la tenue de l'assemblée générale de l'AMC et le discours du directeur général,
- en second lieu, la réunion d'un groupe de travail sur les règles de gestion,
- et pour finir, la publication des résultats de la mission au 31 décembre 2010.

1) L'assemblée générale de l'AMC.

L'Administration n'a pas pu ne pas entendre le mécontentement des conservateurs, l'approbation des propos de leur président, leur soutien moral à leurs collègues en grande difficulté et leur écoute feutrée et sceptique du directeur général.

Aujourd'hui, dans d'autres lieux, un tel agacement se traduirait directement par des mouvements de rue.

A défaut d'information concernant la tenue d'un groupe de travail "métier" au début de l'année 2011 et les rencontres entre la DGFIP et l'AMC, les conservateurs ont le sentiment que rien ne bouge et que la position de l'administration reste figée sur ses crispations dogmatiques. Puisque l'information ne circule pas, cette séance, par vos propos, permettra peut-être de les éclairer tous ensemble.

2) Le groupe de travail du 15 décembre 2010.

A un autre niveau, au contraire, les affaires sont allées bon train avec la réunion de ce groupe de travail (quelle qu'ait pu être son appellation) relatif à l'évolution des règles de gestion.

Les échanges ont été ouverts et fructueux, nos observations ont été écoutées et nous en relevons aujourd'hui par les projets qui nous ont été soumis, tous les aspects positifs du travail accompli.

Nous voyons bien qu'une saine concertation vaut mieux que l'immobilisme dans lequel certains, de tous bords, auraient souhaité nous maintenir, même si la crise actuelle de la mission ne permet pas d'en tirer toutes les conséquences.

3) La situation de la mission.

Abordons maintenant le sujet qui fâche et qui chronologiquement arrive en dernier: la situation des conservations au 31 décembre 2010.

Après avoir relu les notes trimestrielles de ces dernières années sur l'évolution de la situation de la mission, pleines d'auto satisfaction, qui relevaient que tout allait bien, que tous les indicateurs étaient au vert, si ce n'est l'attitude rétive de personnels se complaisant dans une faible productivité, nous vous demandons à nouveau d'ouvrir les yeux, de regarder la mission en face, sans baisser le regard ni bafouiller à la vue des résultats catastrophiques dégagés au 31 décembre dernier.

A ce jour là, une chose allait bien: la productivité, ne vous en déplaise. L'administration est-elle fière d'un QSF2 qui s'effondre (ouf il a été sorti à temps du BOP), d'une augmentation de 219% ou de 231% du délai de publication (selon qu'on calcule en moyenne ou en médiane). Ce serait formidable si ce n'était pas en mal.

A-t-on déjà vu une telle chute d'indicateurs de gestion au plan national dans les ex DGI ou DGCP ou à la DGFIP?

180 conservations, environ, sur 354 sont à plus de 30 jours de délai, cela fait beaucoup pour ce que le directeur général appelle des cas isolés.

Cette situation est d'autant plus dramatique qu'elle a perduré sur une période de pleine disponibilité des effectifs; qu'en sera-t-il après les vacances hivernales, pascales et estivales?

Devons-nous souhaiter une rechute de la crise immobilière qui était arrivée à point nommé pour masquer le mal profond de la mission, à moins que les conservateurs ne doivent stopper leurs réponses aux demandes de renseignement pour apurer leurs stocks pléthoriques de formalités, quitte à paralyser le marché?

Les solutions préconisées par l'administration sont illusoires: des renforts locaux qui n'existent pas ou 75 brigadiers, soit moins d'un ½ agent par poste sinistré. C'est de la poudre aux yeux. Même la progression de télé@ctes est chimérique car l'application ne se résume pas à un simple clic.

Que doit-on penser aussi de l'apport de brigadiers qui ne connaissent pas ou ne connaissent pas encore la publicité foncière et ses applications?

Si cette situation n'est, somme toute, pas bien grave dès lors que l'Etat continue de percevoir le prélèvement du Trésor sur les salaires déposés, la position des conservateurs n'est pas la même. Toujours par rapport à une moyenne ou une médiane il leur manque un mois de rémunération, jusqu'à 5 mois pour les "meilleurs" d'entre eux! Comment qualifier à leur égard le comportement de l'administration qui les empêche, en pleine connaissance de cause, d'assumer leur mission, racket ou non assistance?

Pourquoi, comme nous l'avons demandé, les conservateurs eux aussi ne retrouveraient-ils pas leur salaire à la date du dépôt? M. Dufant, lors de la précédente CAP avait signalé que cela ne dépendait que d'une soi-disant difficile modification de l'application Fidji. A notre connaissance, c'est le salaire de conservateur qui a financé l'informatisation de la publicité foncière, cela peut continuer et cela ne coûte rien aux finances publiques.

Cette solution rassurerait les conservateurs et permettrait pour le moins de préserver la qualité des fichiers dont l'administration, très bientôt, aura à assumer la responsabilité.

Malgré leur abattement et leurs grandes inquiétudes, les conservateurs restent motivés, vigilants et curieux.

Sur un plan général, ils souhaitent avoir un retour sur l'avancée du transfert des missions assumées par les commissions de l'AMC vers la DGFIP. Face au silence ambiant, certains ont le sentiment que leur savoir professionnel collectif est confisqué au profit d'un "happy few" de sachants.

Pour ce qui est maintenant de l'évolution de la carrière de conservateur, ils voudraient savoir à quelle date se fera la dernière prise de poste en tant que CH.

Y aura-t-il des nominations jusqu'au 31 décembre 2012, même si la poursuite de la carrière est réalisée par un détachement sur un poste comptable d'un indice équivalent, sinon à quelle date tombera le couperet?

En corollaire, pour ceux qui franchiront le cap du 1^{er} janvier 2013, comment pourra évoluer leur carrière:

- seront-ils toujours tenus par leur engagement de départ, engagement qui n'existe pas pour les postes comptables,
- pourront-ils progresser dans les statuts de chefs de service comptable et à quelles conditions,
- comment, en cas de promotion, s'agissant d'un détachement, sera articulé le pontage avec le grade initial de CH; devra-t-il y avoir renonciation?

Pour ce mouvement, nous constatons que 22 des 41 postes de CH 1 à 3 déclarés vacants au PBO n'ont pas été pourvus.

Quelles en sont les raisons car il semble qu'il y ait eu, au moins pour certains d'entre eux, des candidats?

Nous observons aussi que 2 postes de CH 6 seront vacants à l'issue du projet, comment vont-ils être pourvus?

Globalement, sommes-nous assurés que les postes qui se sont libérés en cascade ont bien été pourvus à ce mouvement sans entraîner vacances ou intérim?

Nous avons, aussi, été informé d'une renonciation sur une CH6 pour cause de faiblesse de la rémunération et de manque de personnel sur le poste. Comprenez que les difficultés que nous dénonçons sont bien présentes.

Enfin, sur le principe, nous aimerions savoir précisément quel est l'ordre de priorité entre conservateurs de même catégorie en cas de mutation?

Toutefois les explications qui nous ont été données nous ont permis, pour l'essentiel, de trouver réponse aux questions que nous avons soulevées.

En ce qui concerne les postes comptables, nous ne reviendrons pas sur les difficultés pour mener à bien les missions qui incombent aux SIP et aux SIE. Le chef de service doit désormais définir des priorités et par voie de conséquence les travaux qui ne seront plus réalisés. Là aussi la suppression des emplois a dépassé le seuil du tolérable.

Par ailleurs, nous souhaitons connaître les réflexions de l'administration sur l'organisation des prochains mouvements concernant les comptables.

Avec la fusion, il semble inconcevable de conserver le calendrier actuel puisque les différents grades susceptibles d'accéder à des postes comptables, plus nombreux qu'actuellement, ne relèvent pas de la même CAPN.

COMPTE RENDU DE LA CAP DU 23 FEVRIER 2011

La réunion était présidée par Olivier ROUSEAU chef du bureau RH1B. Nous avons déploré l'absence de représentants métiers des bureau GF3B et GF2A avec lesquels nous aurions aimé avoir des échanges sur la situation de la publicité foncière et du réseau comptable.

Néanmoins, le président a pris l'engagement de faire remonter aux bureaux métiers tous les sujets relatifs aux conditions d'exercice des missions.

Sur les conséquences des suppressions d'emplois, il a souligné que le directeur général a lancé des pistes pour 2011 qui répondent directement à ces questions : réingénierie, amélioration des systèmes d'information...

L'Union doute de l'efficacité de ces mesures pour aider un réseau particulièrement sinistré.

Pour donner de la visibilité sur les postes publicité foncière après le 31 décembre 2012, il a précisé que les priorités actuelles de la DG sont l'application des nouveaux statuts au 1^{er} septembre 2011, le classement des postes comptables (hors CH) au 1^{er} janvier 2012, le classement des futurs services de publicité foncière sera donc traité ultérieurement dans le cadre d'une concertation.

Pour les conservateurs qui connaissent une baisse de rémunération, la DG est attentive à leur cas et à leur offrir des solutions. En ce qui concerne les problèmes rencontrés par les chefs de contrôle, le président a renvoyé la question à un futur groupe de travail.

Sur le transfert des missions de contentieux juridique assurées jusque là par l'AMC vers le bureau GF3B, le président a indiqué que l'administration a conscience des responsabilités qui seront les siennes à compter du 1^{er} janvier 2013.

Sur nos interrogations sur les raisons des vacances des CH 1 2 et 3, il a précisé qu'il n'y avait pas de candidats utiles (grade, date de départ à la retraite...). La DG ne veut pas faire accéder des Directeurs départementaux sur des CH2 à cause de la transition vers les nouveaux régimes. Les DIR DEP deviennent des AFIP et non des AGFIP alors que les CH 2 ne sont ouvertes qu'aux AGFIP.

Pour les mutations des CH 1 2 et 3, la DG retient le grade d'origine et non l'ancienneté dans le grade de CH.

L'Union rappelle l'intérêt de communiquer la fiche de vœux annotée de l'avis du directeur aux représentants des personnels afin que ces derniers puissent intervenir utilement auprès de la centrale, notamment en cas d'avis négatif motivée sur le retard du délai de publication.

Pour les anciens chefs de SIE-C, une solution sera proposée bientôt pour garantir leur rémunération.

L'Union était représentée par F. PERREAU, J-C. PERRIER, M. BOUQUET, J. BERTIN, B. CAMUT, J-M. BRUYERE.